

Merci à tous !

Je tiens à remercier les électrices et électeurs qui ont fait confiance au POP lors des dernières élections communales. Grâce à vous, le POP a augmenté ses forces au sein des divers législatifs communaux.

Ainsi, en ville du Locle, le POP a obtenu 5 sièges de plus qu'il y a quatre ans au Conseil général. En effet, 18 camarades siégeront désormais sur les bancs du législatifs. A l'exécutif, le POP a maintenu ses 3 sièges.

A La Chaux-de-Fonds, le POP a gagné un siège au législatif - 5 en tout - et a maintenu son siège à l'exécutif.

A Neuchâtel, saluons enfin la réélection de Jocelyn Fragnière au Conseil général et de Daniel Perdrizat (SolidaritéS) au Conseil communal. SolidaritéS a d'ailleurs obtenu 3 sièges au Conseil général de Neuchâtel.

Les déçus du socialisme ont donc reporté leurs voix sur la gauche de la gauche de l'échiquier politique. Bref, viva la Revolution !